

Embargo: 31.07.2024, 14h00

# **Tell, liberté, neutralité: Notre chemin depuis 1291**

**Allocution pour la Fête nationale  
de Pro Suisse sur le site du Tellspiel, à Matten près  
d'Interlaken  
vendredi, 31 juillet 2026**

**Version écrite**

par Christoph Blocher, ancien conseiller fédéral, ancien conseiller national

La version écrite est disponible dès **31 juillet – 14h00** sur

[www.prosuisse.info](http://www.prosuisse.info)

[www.blocher.ch](http://www.blocher.ch)

[www.svp.ch](http://www.svp.ch)

L'intervenant se réserve le droit de s'écarter sensiblement de la version écrite.

## Table des matières

|      |                                       |   |
|------|---------------------------------------|---|
| I.   | Accueil .....                         | 3 |
| II.  | La tentation éternelle .....          | 4 |
| III. | Héros de la liberté .....             | 6 |
| IV.  | Héros de la liberté armée .....       | 7 |
| V.   | Autodétermination et neutralité ..... | 7 |
| VI.  | Fatigue de la neutralité .....        | 8 |
| VII. | Mot de conclusion .....               | 9 |

## I. Accueil

M. le Président,  
Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger aus der ganzen Schweiz,  
Chers compatriotes de la Suisse romande,  
Cari connazionali della Svizzera italiana,  
Caras convischinas e chars convischins da la Svizra rumantscha,  
Fidèles et chers Confédérés,  
Chères femmes, chers hommes!

Nous nous sommes réunis ici, sur le site du Tellspiel, dans l'Oberland bernois, pour rappeler, dans un cadre solennel et digne, l'anniversaire de notre Confédération.

Ici – en ce lieu même – il est constamment attesté ceci: au commencement de notre pays se trouvait la volonté inébranlable de se déterminer soi-même. Aucune domination étrangère et aucun juge étranger ne doivent être tolérés.

Ainsi en est-il consigné dans le Pacte fédéral de 1291, qui est conservé aux Archives du Pacte fédéral à Schwytz.

Et cette «charte de la liberté» de 1291 est aussi à l'origine du grand drame «Guillaume Tell» du poète allemand Friedrich Schiller, qui a exprimé en 1804, dans son célèbre ouvrage théâtral, l'essence même de notre pays.

1291 – l'année de naissance de notre pays – est bien lointaine. Mais le message de la fondation de la Suisse demeure déterminant jusqu'à ce jour – non seulement pour la Suisse, mais pour tous les États attachés à la liberté. Ainsi, les États-Unis ont récemment célébré la «**Declaration of Independence**», édictée 485 ans plus tard, cette déclaration mondialement célèbre qui consacre l'indépendance des États-Unis vis-à-vis de l'Angleterre. C'est comme l'exigence consignée par la charte de la liberté: nous ne voulons pas de juges étrangers – pas dans les mots, mais dans le même esprit.

C'est une exigence intemporelle, et elle est vitale précisément pour un petit État comme la Suisse.

Le Pacte fédéral de la Confédération suisse indique dans ses premières lignes qu'il a été rédigé et adopté «**face à la perfidie de l'époque**».

«La **perfidie de l'époque**» n'est pas une exception pour la Suisse, c'est la situation normale. Et aujourd'hui, nous en faisons de nouveau l'expérience.

Combien sont actuellement prêts à sacrifier les piliers étatiques qui ont fait la réussite de notre pays: l'autodétermination et la liberté?

Ces valeurs fondatrices de notre État – consignées dans le Pacte fédéral – sont mises en scène de manière particulièrement saisissante par Friedrich Schiller dans son mythe «Guillaume Tell».

C'est précisément l'étranger Friedrich Schiller qui l'a compris. Comme aujourd'hui, des étrangers avaient déjà alors mieux reconnu que bien des politiciens suisses la signification et la singularité du territoire suisse et de son État. C'est ainsi qu'est né l'un des plus grands drames de théâtre qui soient – précisément consacré à la fondation de notre État suisse.

Et ce drame a été, jusqu'à aujourd'hui, représenté ici même, durant des années, de manière toujours remarquable.

Ainsi, ma famille aussi – avec les enfants et plus tard les petits-enfants – est venue ici, cette année encore et à maintes reprises, assister à la représentation de Tell, et tous sont toujours rentrés chez eux enthousiasmés après le spectacle.

## **II. La tentation éternelle**

Mais que nous montre donc le «Tell» de Schiller? L'œuvre témoigne d'abord des tentations et des séductions éternelles qui consistent à vouloir accéder à davantage de grandeur et de pouvoir en s'appuyant sur des forces étrangères. Ainsi, le jeune Ulrich von Rudenz montre dans le «Tell» de Schiller, combien il est impressionné par l'éclat et le faste, par la splendeur et la richesse de la cour royale des Habsbourg, où il a eu la possibilité de séjourner quelque temps. Il s'enthousiasme devant son oncle Attinghausen, venu du pays d'Uri, exactement comme, aujourd'hui, nos diplomates et l'ensemble de la Berne fédérale s'enthousiasment devant le peuple suisse au sujet de l'UE et de la cour royale bruxelloise.

Écoutez comment Rudenz, tout homme du monde – du moins le croit-il –, vêtu avec élégance, drapé d'un manteau somptueux et arborant une fière plume de paon sur son chapeau, s'adresse à son vieil oncle Attinghausen, animé d'un tout autre esprit et engagé pour l'indépendance.

**En vain nous résistons au roi.**

**Le monde lui appartient: voulons-nous, seuls,**

**Nous raidir obstinément et nous endurcir, pour interrompre la chaîne de**

**territoires,**

**Qu'il a puissamment tirée autour de nous? [...]**

**Comme pris dans un filet formé par ses terres,**

**Nous sommes encerclés et enfermés de toutes parts.**

Entendez-vous nos politiciens d'aujourd'hui? Oui, eux aussi disent:

**Nous ne pouvons tout de même pas rester à l'écart, nous isoler de ce grand État administratif européen. Nous ne pouvons tout de même pas être un cas particulier!»**

Le fidèle des Habsbourg Rudenz, dans le «Tell» de Schiller – tout comme les séducteurs d'aujourd'hui – poursuit en expliquant combien il serait simple de participer à ces sphères de pouvoir. Ses paroles sont les suivantes:

**Il ne faudrait qu'un seul mot léger**

**Pour être aussitôt délivré de cette pression.»,**

**Et gagner un empereur bienveillant.»**

(Il semble que même les anciens Confédérés étaient déjà soumis à des pressions venues de l'extérieur.)

Oui, en vérité: un petit mot – même pour la plus grande absurdité – suffit. Encore aujourd'hui. Qui veut en être n'a qu'à dire oui au chemin séduisant menant à la grandeur, au pouvoir et au faste. Mais dire oui signifie en même temps: la disparition de sa propre liberté, de l'autodétermination et de la responsabilité individuelle.

Or Attinghausen et les cantons primitifs n'ont jamais dit oui à la voie commode et à l'adaptation.

Ce que Rudenz, toutefois, ne pouvait pas encore savoir: cette splendeur et la puissance du royaume habsbourgeois d'alors, cette gloire trompeuse ont depuis longtemps disparu. Mais la Suisse, qui a résisté à ce faste, vit encore et continuera de vivre dans la liberté. Mais seulement si nous, Suisses, résistons à la tentation de la grandeur.

Rudenz, toutefois, dans le «Tell» de Schiller, ne veut pas seulement l'adaptation et l'intégration dans l'Empire des Habsbourg pour le bien du pays. Il a en plus un intérêt personnel – comme nos politiciens aussi. Chez Rudenz, c'est l'amour pour la belle Bertha de Bruneck, issue d'une maison noble autrichienne. Pour lui plaire, il est prêt à trahir sa propre patrie. Chez nous, ce sont d'autres intérêts personnels: l'argent et le pouvoir pour les politiciens eux-mêmes.

Rudenz veut conquérir Bertha de Bruneck et serait prêt, pour cela, à sacrifier la liberté et l'autodétermination du pays. Tout comme beaucoup de politiciens aujourd'hui.

Mais Rudenz s'est trompé. Bertha de Bruneck n'est pas pour l'adaptation. Elle dit:

**«Mes biens se trouvent dans les Waldstätten.  
Et si le Suisse est libre, alors je le suis aussi.»**

Elle donne raison aux Waldstätten et contredit Rudenz en se déclarant partisans de l'alliance pour la liberté:

**«Gens du pays! Confédérés!  
Je puis moi aussi me joindre à votre nombre.»**

Ce n'est qu'au moment où Rudenz se ravise lui aussi qu'il peut y avoir union, lorsque Bertha dit:

**«Eh bien, je tends ma main à ce jeune homme,  
La Suisse libre au Suisse libre!»**

Et voici de nouveau le parallèle avec aujourd'hui: les politiciens suisses veulent plaire aux commissaires européens, à l'UE, et promettent que la Suisse devrait se sacrifier au profit de l'Union. Ils ne demandent certes pas la main de Bertha de Bruneck, mais bien la faveur des commissaires européens et d'Ursula von der Leyen. Mais ils ne voient pas qu'il existe, dans l'UE aussi aujourd'hui, des Bertha de Bruneck qui tiennent bon. Partout où je vais en Allemagne, on m'interpelle: «Comme vous, Suisses, avez raison. Gardez votre liberté et votre autodétermination. Une signature au bas des accords de rattachement à l'UE ne fera que ternir votre réputation.»

### **III. Héros de la liberté**

Regardons Guillaume Tell, le personnage principal du drame de Schiller:

**Guillaume Tell est le héros de la liberté.** Friedrich **Schiller** était et demeure **le poète de la liberté**. Et nos ancêtres de 1291 sont les héros de la liberté, et la **Suisse est le pays de la liberté**, du moins tant que nous prenons soin de cette liberté.

Guillaume Tell était un combattant solitaire, voire un homme seul. Il accomplit son **tir de la pomme** et même **le meurtre du tyran Gessler entièrement seul, sous sa propre responsabilité**. Une explication: **«le fort est le plus puissant**

**lorsqu'il est seul.»** Cela vaut aussi aujourd'hui: il existe des actes que l'on doit accomplir seul, entièrement seul, sous sa propre responsabilité. Cette solitude, il faut l'endurer.

Tell accomplit certes seul le meurtre du tyran Gessler, mais il libéra ainsi l'ensemble de la communauté des Confédérés. **«Un pour tous!»** Par sa maxime de vie **«l'homme de bien pense à lui-même en dernier»** il était entièrement dévoué à la bonne cause, sans égard pour sa propre personne. Il ne cherchait aucun conflit avec autrui, mais il savait: **«le plus pieux ne peut rester en paix, si le mauvais voisin ne le veut pas.»**

Mesdames et Messieurs, et tout cela ne devrait-il plus valoir aujourd'hui? Cela devrait être dépassé? Qui l'affirme ne connaît pas le monde; il n'est pas progressiste, mais rétrograde. Tout cela doit être rappelé et médité à l'occasion du 735<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération suisse.

#### **IV. Héros de la liberté armée**

Mais Tell n'était **pas seulement un héros de la liberté**, il était aussi un **héros de la capacité de défense, qui protégeait cette liberté**. Il voulait protéger et défendre sa famille ainsi que la liberté de ses compatriotes. Tell fit exactement ce que Gertrud Stauffacher, dans le «Tell» de Schiller, recommandait à son mari hésitant Werner:

**«Regarde en avant, Werner, et non derrière toi.»**

**«L'homme avisé prévoit.»**

Il faut donc se préparer à temps, afin d'être prêt en cas de nécessité. Guillaume Tell est ainsi véritablement un symbole de la capacité de défense et il le justifie:

**«Il me manque le bras si l'arme me manque.»**

Et il exigeait que la relève soit formée en conséquence, afin que les jeunes soient eux aussi préparés:

**«C'est dès le plus jeune âge que s'exerce celui qui veut devenir maître.»**

Ah, si seulement tous les apôtres de la paix et les sceptiques bourgeois des dernières décennies, qui ont laissé dépérir notre armée, avaient davantage écouté Tell! Les vérités valables pour l'éternité doivent être prises au sérieux!

#### **V. Autodétermination et neutralité**

Les Confédérés ne se sont pas levés en 1291 pour conquérir des terres étrangères et voler des biens qui ne leur appartenaient pas, mais pour décider eux-mêmes de leur destin. L'heure de naissance du Serment du Grütli représente la conviction que la responsabilité envers sa propre communauté ne doit pas être remise à des puissances étrangères. **«Nous ne voulons pas de juges étrangers.»** Les anciens Confédérés ne voulaient être ni les sujets d'un empereur ni le jouet d'intérêts étrangers. Cela vaut en tout temps! Cela vaut aujourd'hui à nouveau, tout particulièrement.

Ainsi, au cours de ces 735 ans, les Confédérés durent conquérir leur liberté dans plusieurs guerres de libération: au Morgarten, à Sempach, à Näfels, à Saint-Jacques sur la Birse, dans les guerres de Bourgogne à Grandson, Morat et Nancy. Ils étaient alors presque une grande puissance européenne et se disputaient le butin bourguignon, jusqu'à ce que Nicolas de Flüe leur fasse dire: **«ne faites pas la clôture trop large!» Ne vous mêlez pas de querelles étrangères qui ne vous concernent pas.**

La neutralité signifie que la Suisse – l'État – **prend ses décisions elle-même et ne se laisse pas entraîner dans les conflits de puissances étrangères.** Les responsables de notre pays doivent le savoir: **nous devons tenir la guerre éloignée de notre territoire.** Les politiciens suisses doivent être tenus à la **neutralité permanente, armée et intégrale.** Pour le bien du pays et de sa population. Malheureusement, ce grand élément d'identification est mis en danger par des politiciens à la foi bien faible. Ils ne veulent pas d'une Suisse neutre, mais d'une Suisse dans laquelle ils peuvent faire ce qu'ils veulent, pour leur gloire et leur prestige – mais au détriment des gens. C'est pourquoi la neutralité suisse doit être inscrite plus clairement dans la Constitution. Alors elle redeviendra crédible. Elle redeviendra **une directive constitutionnelle.** Cela crée une confiance internationale. Le monde entier doit pouvoir avoir confiance dans la neutralité suisse crédible. Cela garantit la paix, la liberté et la prospérité du pays.

## **VI. Fatigue de la neutralité**

En 1291, c'étaient les paroles de Rudenz, qui s'extasiait sur la splendeur, le faste et la puissance de la maison de Habsbourg. C'était alors, mais toujours à nouveau, et tout particulièrement à notre époque, nous entendons des paroles similaires. Par exemple lors de la votation sur l'EEE/UE en 1992, et aujourd'hui – en 2026 – à nouveau avant la votation sur les accords de soumission à l'UE. Non: en 1291, les Confédérés s'opposèrent aux Habsbourg, et il en résulta la fondation de la Confédération suisse.



En 1992, le peuple dit non à l'accord EEE/UE – la Suisse n'adhéra ni à l'EEE ni à l'UE, et ce sont les citoyens qui ont sauvé son indépendance. La disparition annoncée de ceux qui doutaient de la Suisse ne s'est pas produite – bien au contraire: **la Suisse fleurit et prospère.**

Les menaces d'aujourd'hui, vous les connaissez. Mais si la Suisse se soumet à l'UE et signe les accords de soumission – appelés, de manière enjolivée et mensongère, «Bilatérales III» –, elle s'abandonne elle-même. Elle dérive économiquement – la pauvreté s'installe. La Suisse se délite. La liberté et l'autodétermination disparaissent.

Mais si la Suisse reste elle-même, elle continuera de fleurir et de prospérer. Ce qui est déterminant pour notre pays, ce sont l'indépendance et la liberté. Si nous poursuivons cette voie, la Suisse perdurera. Quant à savoir si l'ONU, l'UE et l'OTAN perdureront, je n'en suis pas si sûr!

## **VII. Mot de conclusion**

Mesdames et Messieurs,

Et c'est ainsi que nous célébrons notre fête nationale. Nous voulons conclure avec les strophes saisissantes tirées du «Guillaume Tell» de Schiller:

**«Attache-toi à la patrie, à la chère,  
Reste-lui fidèle de tout ton cœur.  
Ici sont les fortes racines de ta force,  
Là-bas, dans le monde étranger, tu te tiens seul,  
Un roseau fragile que chaque tempête brise.»**

Nous sommes reconnaissants de pouvoir célébrer le 735<sup>e</sup> anniversaire de notre pays dans la liberté. Nous remercions tous ceux qui, dans l'histoire et aujourd'hui, y ont contribué. Et nous remercions Dieu, qui a rendu tout cela possible. Cela nous motive à veiller, à l'avenir aussi, à la liberté et à l'autodétermination dans ce merveilleux pays.

Es lebe die Schweiz!

Vive la Suisse!

Viva la Svizzera!

Viva la Svizra!